



1er étage, pièce principale, angle antérieur droit : élévations et plancher du 2e étage, avec la structure de solive oblique destinée à recevoir les solives des deux élévations sur rue.

IVR52_20104901538NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation